

**PROVINCE DE QUÉBEC,**  
Ville de Sainte-Marie,  
Le 15 décembre 2014.

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire pour l'adoption du budget du conseil de la Ville de Sainte-Marie, tenue le quinzième jour du mois de décembre de l'an deux mille quatorze, à la salle du conseil de l'édifice de l'hôtel de ville à Sainte-Marie, à 19 h 00.

Sous la présidence de monsieur le maire Gaétan Vachon,

Étaient présents : les conseillères  
les conseillers

Luce Lacroix,  
Nicole Boilard,  
Claude Gagnon,  
Rosaire Simoneau,  
Steve Rouleau,  
Eddy Faucher,

formant quorum de ce conseil.

Ouverture de  
l'assemblée

Ayant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte.

2014-12-708

**VÉRIFICATION ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

**En conséquence,**

**Il est résolu unanimement :**

**QUE** le tout est conforme et qu'ils procéderont tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

2014-12-709

**ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2015**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont pris connaissance des prévisions budgétaires de la Ville de Sainte-Marie pour l'année 2015;

**En conséquence :**

Il est proposé par le conseiller **Claude Gagnon**,  
Appuyé par le conseiller **Steve Rouleau**,

**ET**, il est résolu que ce conseil accepte le budget de la Ville de Sainte-Marie pour l'année 2015 tel que présenté par la trésorière de la Ville qui s'établit comme suit :

**REVENUS**

De taxation	
• Activités de fonctionnement	17 283 625 \$
• Activités d'investissement	1 173 200 \$
Tenant lieu de taxes	524 491 \$
De sources locales	2 745 874 \$
De transferts - autres	40 314 \$
De transferts – intérêts dette Gouvernement du Québec	327 421 \$
De transferts – capital dette Gouvernement du Québec	1 633 470 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>23 728 395 \$</b>

**Revenus spécifiques transférés aux activités d'investissement**

Paiement comptant d'immobilisations	1 158 200 \$
<b>TOTAL DES REVENUS SPÉCIFIQUES TRANSFÉRÉS</b>	<b>1 158 200 \$</b>
<b>TOTAL DES REVENUS APRÈS TRANSFERTS</b>	<b>22 570 195 \$</b>

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Administration	3 151 603 \$
Sécurité publique	3 161 352 \$
Transport routier	2 563 231 \$
Hygiène du milieu	3 781 801 \$
Santé et bien-être	233 490 \$

Urbanisme et mise en valeur du territoire	1 317 362 \$	
Loisirs et culture	3 860 974 \$	
Frais de financement	<u>1 078 275 \$</u>	
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>19 148 088 \$</b>
 <b><u>AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</u></b>		
Remboursement en capital – Sainte-Marie	1 626 820 \$	
Remboursement en capital – Gouvernement du Québec	<u>1 633 470 \$</u>	
<b>TOTAL DES AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</b>		<b><u>3 260 290 \$</u></b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT) DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AVANT AFFECTATIONS</b>		<b>161 817 \$</b>
 <b><u>AFFECTATIONS</u></b>		
Activité d'investissement	(15 000)\$	
Fonds de roulement	(220 000)\$	
Droits sur les carrières et sablières	(25 000)\$	
Réserve financière – vidange et disposition des boues des étangs d'épuration	29 183 \$	
Montants à pourvoir dans le futur	(6 500)\$	
Surplus accumulé affecté	<u>75 500 \$</u>	
<b>TOTAL DES AFFECTATIONS</b>		<b><u>(161 817)\$</u></b>
<b>SURPLUS (déficit)</b>		<b><u>0 \$</u></b>

**QUE** la trésorière Lucie Gravel est autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Sainte-Marie, les documents concernant le budget 2015 et les transmettre au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour leur approbation.

**QUE** conformément à la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est autorisée à publier un document explicatif du budget 2015.

*Certificat de crédits du trésorier numéro 1 (budget 2015)*

Adopté à l'unanimité.

2014-12-710

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL 2015-2016-2017**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil municipal ont pris connaissance des dépenses en immobilisations pour les années 2015-2016-2017 de la Ville de Sainte-Marie;

**En conséquence :**

Il est proposé par la conseillère **Luce Lacroix**,  
Appuyé par le conseiller **Rosaire Simoneau**,

**ET**, il est résolu que ce conseil accepte le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2015-2016-2017 de la Ville de Sainte-Marie tel que présenté par le maire de la Ville, dont les dépenses triennales prévues s'élèvent à 31 961 395, \$, soit 11 800 036, \$ pour l'année 2015, 9 612 011, \$ pour l'année 2016 et 10 549 348, \$ pour l'année 2017.

**QUE** conformément à la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est autorisée à publier un document explicatif du programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017.

Adopté à l'unanimité.

Questions de  
l'auditoire

Une (1) personne assiste à la séance et pose des questions et émet des commentaires.

Levée de  
l'assemblée

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19 H 20.**

\_\_\_\_\_  
Me Hélène Gagné, OMA  
Greffière.

\_\_\_\_\_  
Gaétan Vachon,  
Maire.